



Rapport sur le développement des protéines végétales en Europe
Les consommateurs plébiscitent les protéines végétales :
La Commission européenne prévoit 200 millions d'euros
pour accompagner le développement des protéines végétales

Paris, le 12 mars 2019 - Actuellement en pleine croissance, le secteur des protéines végétales répond à une demande sociétale : la végétalisation de notre alimentation avec une augmentation importante du nombre de flexitariens. En 2017, un tiers des ménages se déclarait flexitarien¹. Cette tendance est confirmée par le rapport sur le développement des protéines végétales en Europe que vient de publier la Commission européenne. Le développement de la production passe par la promotion des « avantages des protéines végétales pour l'alimentation, la santé, le climat et l'environnement ». Pour accompagner ce développement, la Commission européenne prévoit 200 millions d'euros en 2019 pour cofinancer des programmes de promotion des protéines végétales. Ces dispositions font écho à l'annonce, le 11 février dernier, de Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture, du lancement d'une concertation avec l'ensemble des acteurs de la filière pour construire une stratégie nationale sur les protéines végétales.

Riches en protéines, fibres, et autres nutriments, les protéines végétales - légumineuses, oléagineux, céréales - sont des partenaires d'une alimentation équilibrée et elles sont appréciées des consommateurs. Selon eux, elles sont bonnes pour la santé (88%), complémentaires des protéines animales (77%) et bonnes pour l'environnement (76%)². En France, l'essor de ce secteur s'explique, entre autres, par les messages des autorités sanitaires et scientifiques sur les bienfaits de ces graines, notamment du fait de leur richesse en fibres et en protéines.

Protéines végétales : une entrée remarquée dans le nouveau PNNS³

En intégrant les légumineuses aux nouvelles recommandations du PNNS, Santé publique France, l'agence nationale de santé publique, reconnaît les atouts nutritionnels des protéines végétales. Le PNNS recommande de consommer des légumes secs (lentilles, haricots, pois chiches...) au moins 2 fois par semaine car ils sont naturellement riches en fibres.

Accompagner le développement des protéines végétales

Nos modes de consommation actuels sont donc en pleine mutation. Si les protéines végétales ont le vent en poupe, leur développement passe aussi par un renouvellement de l'offre. L'objectif est de proposer des produits savoureux et simples d'utilisation afin de les intégrer dans le quotidien des consommateurs, en attente de praticité. Cultiver l'innovation est indispensable pour développer la consommation des protéines végétales au-delà des utilisations traditionnelles. De nouveaux produits, plus ou moins de rupture, apparaissent de plus en plus sur le marché, comme des chips de pois chiche ou encore des pâtes ou steaks à base de lentilles. D'autres sont revisités et connaissent un nouvel engouement tels que des produits exotiques traditionnels (fallafels, houmous) et autres soupes ou purées de pois cassés remises au goût du jour. « Avec des entreprises qui s'engagent pour innover et garantir la qualité et la durabilité, un avenir prometteur se dessine pour les protéines végétales » explique Marie-Laure Empinet, présidente du GEVP.

¹ Etude réalisée par Kantar Worldpanel, 2017

² Perception des protéines végétales par les consommateurs, baromètre 2018, GEVP

³ Programme National Nutrition Santé

A propos du GEPV

Le GEPV (Groupe d'Etude et de Promotion des Protéines Végétales) association fondée en 1976, est composé des industriels ayant une activité de production, de distribution ou de commercialisation de protéines végétales en France. Il développe et met à disposition du grand public et des professionnels de l'industrie agro-alimentaires des outils informatifs, techniques et éducatifs.

Site Internet : www.gepv.asso.fr

Twitter : [@ProtVégétales](https://twitter.com/ProtVégétales)